

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 4 novembre 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Boischatel, tenue le 4^e jour du mois de novembre 2024, 20 h à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Lynne Colquhoun, Marie-Pierre Labelle et Martine Giroux, messieurs les conseillers Daniel Morin, Jean-François Paradis et Vincent Guillot. Le directeur général, la directrice générale adjointe et greffière-trésorière ainsi que le greffier-trésorier adjoint sont également présents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de silence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2024
4. Adoption du paiement des dépenses du mois d'octobre 2024
5. Période de questions générales sur des sujets ne touchant pas l'ordre du jour
 - 5.1 Membres du conseil
 - 5.2 Public

ADMINISTRATION

6. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
7. Dépôt du rapport financier au 30 septembre 2024
8. Mandat au vérificateur externe
9. Autorisation de signatures – Contrats de services – Gestion des appels d'urgence et répartition des appels incendie
10. Affectation remboursement – Règlement d'emprunt numéro 2013-954
11. Adoption du Règlement numéro 2024-1184 *ayant pour objet le remplacement des clauses de taxation de divers règlements d'emprunt*
12. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1185 *modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1129 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 200 000 \$*
13. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1186 *modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1130 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 1 800 000 \$*
14. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1187 *modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1131 décrétant une dépense de 3 148 000 \$ et un emprunt de 3 148 000 \$ pour les aménagements récréatifs du Domaine du boisé et pour la construction d'un entrepôt pour le service des loisirs et de la culture*
15. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1188 *modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1137 décrétant une dépense de 2 189 000 \$ et un emprunt de 2 189 000 \$ pour l'acquisition d'un camion échelle pour le service de sécurité incendie*
16. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1189 *modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1145 décrétant une dépense de 3 185 000 \$ et un emprunt de 3 185 000 \$ pour la réfection d'une partie de la rue des Opales et ses infrastructures*

17. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1190 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2023-1166 décrétant une dépense de 7 903 000 \$ et un emprunt de 7 903 000 \$ pour la construction d'un nouveau garage municipal et ses aménagements
18. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1191 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2023-1168 décrétant une dépense de 1 193 000 \$ et un emprunt de 1 193 000 \$ pour l'acquisition de deux (2) camions pour la collecte des matières résiduelles et équipements
19. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1192 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2023-1169 décrétant une dépense de 1 682 000 \$ et un emprunt de 1 682 000 \$ pour l'acquisition de propriétés
20. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1193 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2024-1175 décrétant une dépense de 4 697 000 \$ et un emprunt de 4 697 000 \$ pour la réfection de la rue Bourbeau
21. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement d'emprunt numéro 2024-1194 décrétant une dépense de 780 000 \$ et un emprunt de 780 000 \$ pour les aménagements récréatifs du Parc de Charleville et du Parc des Émeraudes
22. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1195 modifiant le Règlement numéro 2019-1084 sur la gestion contractuelle
23. Vente de terrains – Secteur des Trois-Saults
24. Activité – Chambre de commerce et d'industrie de Québec
25. Autorisation de signature – Contrats de travail 2025 – Cadres et personnel non conventionné

TRAVAUX PUBLICS

26. Acceptation de soumission – TP-2024-30 – Fourniture, livraison et traitement des conteneurs de l'écocentre 2025
27. Mandat services professionnels – Contrôle qualitatif des travaux de construction de toiture – Garage municipal
28. Octroi de contrat – Collecte et transport des encombrants 2025

URBANISME

29. Demande de dérogation mineure – 109, rue de l'Outremer
30. Demande de dérogation mineure – 54, rue Bédard
31. Adoption du projet de Règlement numéro 2024-1196 modifiant le Programme particulier d'urbanisme numéro 2011-913 et ses amendements afin d'augmenter la densité résidentielle applicable à certains emplacements du noyau commercial traditionnel de l'avenue Royale
32. Avis de motion pour l'adoption du Règlement numéro 2024-1196 modifiant le Programme particulier d'urbanisme numéro 2011-913 et ses amendements afin d'augmenter la densité résidentielle applicable à certains emplacements du noyau commercial traditionnel de l'avenue Royale
33. Adoption du projet de Règlement numéro 2024-1197 modifiant le Règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements afin d'autoriser un bâtiment multifamilial de 12 logements dans la zone M1-043
34. Avis de motion pour l'adoption du Règlement numéro 2024-1197 modifiant le Règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements afin d'autoriser un bâtiment multifamilial de 12 logements dans la zone M1-043

35. Octroi de contrat – Vidange des fosses septiques 2025

LOISIRS

36. Adoption de la Politique d'accessibilité aux loisirs

37. Autorisation de disposition de biens (équipement)

38. Octroi de contrat – Ajout d'éclairage extérieur – Domaine du boisé

DIVERS

39. Période de questions :

39.1 Membres du conseil

39.2 Public

40. Levée / Ajournement

2024-11-246

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour modifié, tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint en y ajoutant le point suivant dans la section ADMINISTRATION : **26. Nomination – Direction générale.**

La numérotation des différents points est ajustée en conséquence.

2024-11-247

3. Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 7 octobre 2024, tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.

2024-11-248

4. Adoption du paiement des dépenses du mois d'octobre 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement d'autoriser le paiement des dépenses du mois d'octobre 2024, tel que présenté au conseil. Le greffier-trésorier adjoint confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements. Les membres du conseil municipal prennent acte du dépôt de la liste des personnes embauchées par la direction générale.

5. Période de questions

Monsieur le maire donne la parole aux membres du conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- N/A

De la part de l'assistance :

- Signalisation et sécurité routière sur l'avenue Royale
- Limite de vitesse sur l'avenue Royale
-

La période de questions a débuté à 20 h 01 et s'est terminée à 20 h 38.

ADMINISTRATION

6. *Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires*

7. *Dépôt du rapport financier au 30 septembre 2024*

2024-11-249

8. Mandat au vérificateur externe

Considérant qu'en vertu des dispositions du *Code municipal*, le conseil municipal doit procéder à la nomination d'un vérificateur externe;

Considérant qu'il y a lieu de reconduire, pour l'exercice financier 2024, le mandat de la firme qui a procédé à la vérification de l'exercice précédent;

Considérant l'offre de service de Gariépy Gravel Larouche Blouin, CPA, S.E.N.C.R.L.;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement de confier le mandat de vérification externe pour l'exercice financier 2024 à Gariépy Gravel Larouche Blouin, CPA, S.E.N.C.R.L. selon le prix de l'offre de service estimé à 17 550 \$, plus taxes.

2024-11-250

9. Autorisation de signatures – Contrats de services – Gestion des appels d'urgence et répartition des appels incendie

Considérant que la Centrale des Appels d'Urgence Chaudière-Appalaches inc. (CAUCA) opère un centre d'urgence 9-1-1 tel que défini à l'article 52.1. de la *Loi de la sécurité civile*;

Considérant que la Municipalité désigne CAUCA comme centre d'urgence 9-1-1;

Considérant que la Municipalité accepte de continuer de faire partie d'un regroupement de municipalités au sein d'un organisme sans but lucratif;

Considérant que la Municipalité désire continuer de bénéficier du service de répartition des appels d'incendie à l'intérieur de son territoire et de territoires ou de partie de territoires de toutes municipalités désignées par la Municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser le maire et le greffier-trésorier adjoint à signer les contrats de services avec CAUCA pour la gestion des appels d'urgence et répartition des appels incendie.

2024-11-251

10. Affectation remboursement – Règlement d'emprunt numéro 2013-954

Considérant les dispositions de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux*, RLRQ, c. D-7;

Considérant que le *Règlement d'emprunt numéro 2013-954 décrétant une dépense de 2 971 000 \$ et un emprunt de 2 971 000 \$ pour l'achat de terrains* a été financé en décembre 2014 et refinancé en décembre 2019;

Considérant que l'achat des terrains utilisés pour le développement des Trois-Sauts fait partie de ce règlement d'emprunt;

Considérant que le solde à payer de cette portion du règlement d'emprunt est de 288 600 \$;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement que le conseil municipal se prévale de son droit d'appliquer ce montant pour le remboursement en capital lors de son refinancement en décembre 2024.

2024-11-252 11. **Adoption du Règlement numéro 2024-1184 ayant pour objet le remplacement des clauses de taxation de divers règlements d'emprunt**

Considérant différents règlements antérieurement adoptés par le conseil qui avaient pour objet de décréter des dépenses pour différents travaux et de prévoir que tout ou partie de la dépense était acquittée au moyen d'une taxe spéciale prélevée sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la Municipalité, d'après leur valeur apparaissant au rôle d'évaluation en vigueur à chaque année;

Considérant que tous ces règlements ont été approuvés par les personnes habiles à voter, lorsque requis par la Loi, et par la ministre des Affaires municipales;

Considérant que l'ensemble des travaux décrétés par ces règlements sont finalisés;

Considérant qu'il y a lieu de modifier les clauses de taxation de chacun de ces règlements (taxes spéciales) afin de les remplacer par l'utilisation d'une portion des revenus généraux;

Considérant que l'article 1077 du *Code municipal* autorise le conseil, par règlement qui ne requiert que l'approbation du ministre des Affaires municipales, à modifier ou remplacer une taxe spéciale imposée « *par un règlement d'emprunt en vertu duquel des billets, des bons ou d'autres titres ont été émis* »;

Considérant que tous ces règlements ont fait l'objet d'un financement permanent;

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par madame la conseillère Martine Giroux lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 octobre 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que le Règlement numéro 2024-1184 *ayant pour objet le remplacement des clauses de taxation de divers règlements d'emprunt* soit adopté et classé dans le livre des règlements.

2024-11-253 12. **Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1185 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1129 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 200 000 \$**

Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Daniel Morin qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 2024-1185 *modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1129 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 200 000 \$*. Un projet de règlement est déposé séance tenante.

2024-11-254 13. **Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1186 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1130 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 1 800 000 \$**

Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Vincent Guillot qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 2024-1186 *modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1130 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 1 800 000 \$*. Un projet de règlement est déposé séance tenante.

- 2024-11-255 14. **Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1187 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1131 décrétant une dépense de 3 148 000 \$ et un emprunt de 3 148 000 \$ pour les aménagements récréatifs du Domaine du boisé et pour la construction d'un entrepôt pour le service des loisirs et de la culture**

Avis de motion est, par les présentes, donné par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 2024-1187 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1131 décrétant une dépense de 3 148 000 \$ et un emprunt de 3 148 000 \$ pour les aménagements récréatifs du Domaine du boisé et pour la construction d'un entrepôt pour le service des loisirs et de la culture. Un projet de règlement est déposé séance tenante.

- 2024-11-256 15. **Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1188 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1137 décrétant une dépense de 2 189 000 \$ et un emprunt de 2 189 000 \$ pour l'acquisition d'un camion échelle pour le service de sécurité incendie**

Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Vincent Guillot qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 2024-1188 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1137 décrétant une dépense de 2 189 000 \$ et un emprunt de 2 189 000 \$ pour l'acquisition d'un camion échelle pour le service de sécurité incendie. Un projet de règlement est déposé séance tenante.

- 2024-11-257 16. **Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1189 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1145 décrétant une dépense de 3 185 000 \$ et un emprunt de 3 185 000 \$ pour la réfection d'une partie de la rue des Opales et ses infrastructures**

Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Jean-François Paradis qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 2024-1189 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2022-1145 décrétant une dépense de 3 185 000 \$ et un emprunt de 3 185 000 \$ pour la réfection d'une partie de la rue des Opales et ses infrastructures. Un projet de règlement est déposé séance tenante.

- 2024-11-258 17. **Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1190 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2023-1166 décrétant une dépense de 7 903 000 \$ et un emprunt de 7 903 000 \$ pour la construction d'un nouveau garage municipal et ses aménagements**

Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Daniel Morin qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 2024-1190 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2023-1166 décrétant une dépense de 7 903 000 \$ et un emprunt de 7 903 000 \$ pour la construction d'un nouveau garage municipal et ses aménagements. Un projet de règlement est déposé séance tenante.

- 2024-11-259 18. **Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1191 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2023-1168 décrétant une dépense de 1 193 000 \$ et un emprunt de 1 193 000 \$ pour l'acquisition de deux (2) camions pour la collecte des matières résiduelles et équipements**
- Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Vincent Guillot qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 2024-1191 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2023-1168 décrétant une dépense de 1 193 000 \$ et un emprunt de 1 193 000 \$ pour l'acquisition de deux (2) camions pour la collecte des matières résiduelles et équipements. Un projet de règlement est déposé séance tenante.
- 2024-11-260 19. **Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1192 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2023-1169 décrétant une dépense de 1 682 000 \$ et un emprunt de 1 682 000 \$ pour l'acquisition de propriétés**
- Avis de motion est, par les présentes, donné par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 2024-1192 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2023-1169 décrétant une dépense de 1 682 000 \$ et un emprunt de 1 682 000 \$ pour l'acquisition de propriétés. Un projet de règlement est déposé séance tenante.
- 2024-11-261 20. **Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1193 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2024-1175 décrétant une dépense de 4 697 000 \$ et un emprunt de 4 697 000 \$ pour la réfection de la rue Bourbeau**
- Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Jean-François Paradis qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 2024-1193 modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2024-1175 le Règlement d'emprunt numéro 2024-1175 décrétant une dépense de 4 697 000 \$ et un emprunt de 4 697 000 \$ pour la réfection de la rue Bourbeau. Un projet de règlement est déposé séance tenante.
- 2024-11-262 21. **Avis de motion et dépôt du projet de Règlement d'emprunt numéro 2024-1194 décrétant une dépense de 780 000 \$ et un emprunt de 780 000 \$ pour les aménagements récréatifs du Parc de Charleville et du Parc des Émeraudes**
- Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Daniel Morin qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement d'emprunt numéro 2024-1194 décrétant une dépense de 780 000 \$ et un emprunt de 780 000 \$ pour les aménagements récréatifs du Parc de Charleville et du Parc des Émeraudes. Un projet de règlement est déposé séance tenante.
- 2024-11-263 22. **Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2024-1195 modifiant le Règlement numéro 2019-1084 sur la gestion contractuelle**
- Avis de motion est, par les présentes, donné par madame la conseillère Lynne Colquhoun qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 2024-1195 modifiant le Règlement numéro 2019-1084 sur la gestion contractuelle. Un projet de règlement est déposé séance tenante.

- 2024-11-264 **23. Vente de terrains – Secteur des Trois-Saults**
- Considérant** la résolution numéro 2023-10-230 autorisant la Municipalité à mettre en vente différents lots situés dans le secteur des Trois-Saults;
- Considérant que** la Municipalité a reçu des promesses d'achat pour les terrains suivants :
- Terrain # 45 – Lot 6 518 589 – 193 000 \$ (plus taxes) – promesse d'achat signée par l'entreprise 9462-8450 Québec inc.;
 - Terrain # 37 – Lot 6 518 599 – 325 000 \$ (plus taxes) – promesse d'achat signée par Elliott Cantin et Caroline Castonguay Dionne;
- Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement de procéder à la vente des terrains # 45 et # 37 aux proposants aux prix soumis et d'autoriser le maire et le greffier-trésorier adjoint à signer tous les documents nécessaires aux transactions.
- 2024-11-265 **24. Activité – Chambre de commerce et d'industrie de Québec**
- Il est proposé par madame la conseillère Lynne Colquhoun et résolu unanimement de procéder à l'achat de trois (3) cartes pour les élus, pour l'activité *Québec 2025 : Perspectives économiques et politiques* organisée par la Chambre de commerce et d'industrie de Québec qui se tiendra le 22 janvier 2025, les dépenses afférentes sont également remboursées.
- 2024-11-266 **25. Autorisation de signature – Contrats de travail 2025 – Cadres et personnel non conventionné**
- Considérant qu'il** est nécessaire de signer les contrats de travail des cadres et du personnel non conventionné pour l'année 2025;
- Pour ce motif**, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser monsieur le maire à signer le contrat du directeur général de la Municipalité et d'autoriser la direction générale à signer les contrats de travail des cadres et du personnel non conventionné pour l'année 2025.
- 2024-11-267 **26. Nomination – Direction générale**
- Considérant que** le directeur général a avisé le conseil municipal de son intention de préparer son départ à la retraite de la Municipalité de Boischatel;
- Considérant** la volonté du conseil d'assurer une continuité à la direction générale de la Municipalité;
- Considérant que** le directeur général accepte, dans un souci de transition harmonieuse, d'occuper le poste de conseiller stratégique à la direction générale pour la prochaine année;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement de procéder à la nomination de madame Sophie Antaya à titre de directrice générale et greffière-trésorière dès le 1^{er} janvier 2025.

TRAVAUX PUBLICS

2024-11-268 **27. Acceptation de soumission – TP-2024-30 – Fourniture, livraison et traitement des conteneurs de l'écocentre 2025**

Considérant le processus d'appel d'offres public TP-2024-30 – Fourniture, livraison et traitement des conteneurs de l'écocentre 2025;

Considérant que les soumissions reçues ont été ouvertes conformément à la Loi, le 24 octobre 2024 ;

Considérant qu'une (1) soumission a été reçue;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'accepter la plus basse et la seule soumission conforme soit celle de l'entreprise Aim Éco-Centre pour un montant total de 120 561,06 \$, taxes incluses, et ce, selon les prix au bordereau.

2024-11-269 **28. Mandat services professionnels – Contrôle qualitatif des travaux de construction de toiture – Garage municipal**

Considérant la construction d'un nouveau garage municipal;

Considérant que la Municipalité désire être accompagnée par des professionnels pour le contrôle qualitatif des travaux de construction de toiture;

Considérant les demandes de prix effectuées par l'architecte responsable du projet;

Considérant la recommandation de l'architecte responsable du projet;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement de mandater la firme Englobe Corp. pour le contrôle qualitatif des travaux de construction de toiture, et ce, pour un montant total estimé à 15 445 \$, plus les taxes.

Les sommes seront prises à même le *Règlement d'emprunt numéro 2023-1166*.

2024-11-270 **29. Octroi de contrat – Collecte et transport des encombrants 2025**

Considérant que le conseil municipal désire procéder à la collecte et au transport des encombrants à trois (3) reprises en 2025, soit le 24 mars, le 2 juin et le 15 septembre;

Considérant le *Règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084*;

Considérant que la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi ;

Considérant l'offre de l'entreprise GLF Environnemental inc. (Matrec);

Considérant la recommandation du greffier-trésorier adjoint;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour la collecte et le transport des encombrants en 2025 à l'entreprise GLF Environnemental inc. (Matrec) pour un montant estimé à 46 000 \$ plus les taxes.

URBANISME

- 2024-11-271 **30. Demande de dérogation mineure – 109, rue de l’Outremer**
- Considérant** le *Règlement numéro 2014-981* portant sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la Municipalité de Boischatel;
- Considérant que** cette demande de dérogation mineure consiste à rendre réputé conforme l’élément suivant :
- l’implantation d’une thermopompe en cour avant secondaire, avec le maintien d’un écran visuel la séparant de la rue;
- Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Lynne Colquhoun et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure visant à rendre conforme l’implantation d’une thermopompe en cour avant secondaire, avec le maintien d’un écran visuel la séparant de la rue.
- 2024-11-272 **31. Demande de dérogation mineure – 54, rue Bédard**
- Considérant** le *Règlement numéro 2014-981* portant sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la Municipalité de Boischatel;
- Considérant que** cette demande de dérogation mineure consiste à rendre réputé conforme l’élément suivant :
- l’implantation d’une thermopompe en cour avant secondaire, avec le maintien d’un écran visuel la séparant de la rue;
- Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure visant à rendre conforme l’implantation d’une thermopompe en cour avant secondaire, avec le maintien d’un écran visuel la séparant de la rue.
- 2024-11-273 **32. Adoption du projet de Règlement numéro 2024-1196 modifiant le Programme particulier d’urbanisme numéro 2011-913 et ses amendements afin d’augmenter la densité résidentielle applicable à certains emplacements du noyau commercial traditionnel de l’avenue Royale**
- Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'adopter le projet de Règlement 2024-1196 *modifiant le Programme particulier d’urbanisme numéro 2011-913 et ses amendements afin d’augmenter la densité résidentielle applicable à certains emplacements du noyau commercial traditionnel de l’avenue Royale* joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.
- 2024-11-274 **33. Avis de motion pour l’adoption du Règlement numéro 2024-1196 modifiant le Programme particulier d’urbanisme numéro 2011-913 et ses amendements afin d’augmenter la densité résidentielle applicable à certains emplacements du noyau commercial traditionnel de l’avenue Royale**
- Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Daniel Morin qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 2024-1196 *modifiant le Programme particulier d’urbanisme numéro 2011-913 et ses amendements afin d’augmenter la densité résidentielle applicable à certains emplacements du noyau commercial traditionnel de l’avenue Royale*.

2024-11-275 **34. Adoption du projet de Règlement numéro 2024-1197 modifiant le Règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements afin d'autoriser un bâtiment multifamilial de 12 logements dans la zone M1-043**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement d'adopter le projet de Règlement numéro 2024-1197 modifiant le Règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements afin d'autoriser un bâtiment multifamilial de 12 logements dans la zone M1-043 joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

2024-11-276 **35. Avis de motion pour l'adoption du Règlement numéro 2024-1197 modifiant le Règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements afin d'autoriser un bâtiment multifamilial de 12 logements dans la zone M1-043**

Avis de motion est, par les présentes, donné par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 2024-1197 modifiant le Règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements afin d'autoriser un bâtiment multifamilial de 12 logements dans la zone M1-043.

2024-11-277 **36. Octroi de contrat – Vidange des fosses septiques 2025**

Considérant que la Municipalité procédera aux vidanges de fosses septiques pour l'année 2025;

Considérant le Règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084;

Considérant que la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi;

Considérant l'offre de services de l'entreprise Sani-Orléans inc.;

Considérant la recommandation du greffier-trésorier adjoint;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'octroyer le contrat de vidange de fosses septiques pour 2025 à l'entreprise Sani-Orléans inc. pour un montant total estimé à 47 410 \$, plus les taxes.

LOISIRS

2024-11-278 **37. Adoption de la Politique d'accessibilité aux loisirs**

Considérant que les activités de loisirs, incluant les camps de jour, doivent favoriser l'inclusion et la participation de tous, indépendamment des différences socio-économiques, culturelles, ethniques ou physiques;

Considérant que les barrières financières ne doivent pas empêcher la participation à une activité de loisirs;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement d'adopter la *Politique d'accessibilité aux loisirs*.

2024-11-279 **38. Autorisation de disposition de biens (équipement)**

Considérant que la Municipalité désire se départir d'une gratte niveleuse pour l'entretien des sentiers;

Pour ce motif, il est proposé par madame la conseillère Lynne Colquhoun et résolu unanimement d'autoriser le directeur du service des loisirs et de la culture à effectuer les démarches pour la vente de cet équipement et

d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à signer les documents nécessaires à la vente de celui-ci.

2024-11-280 **39. Octroi de contrat – Ajout d'éclairage extérieur – Domaine du boisé**

Considérant les aménagements récréatifs du Domaine du boisé;

Considérant que la Municipalité désire ajouter de l'éclairage extérieur au Domaine du boisé;

Considérant le *Règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084*;

Considérant que la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi;

Considérant l'offre de services de l'entreprise Turcotte 1989 inc.;

Considérant la recommandation du greffier-trésorier adjoint;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour l'ajout d'éclairage extérieur au Domaine du boisé à l'entreprise Turcotte 1989 inc. pour un montant total estimé à 39 120 \$, plus les taxes.

Les sommes seront prises à même le *Règlement d'emprunt numéro 2022-1131*.

DIVERS

40. Période de questions

Monsieur le maire donne la parole aux membres du conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- N/A

De la part de l'assistance :

- *Règlement numéro 2024-1196 modifiant le Programme particulier d'urbanisme numéro 2011-913 et ses amendements afin d'augmenter la densité résidentielle applicable à certains emplacements du noyau commercial traditionnel de l'avenue Royale*
- *Règlement numéro 2024-1197 modifiant le Règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements afin d'autoriser un bâtiment multifamilial de 12 logements dans la zone M1-043*

La période de questions a débuté à 20 h 56 et s'est terminée à 20 h 58.

2024-11-281 **41. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20 h 58.

ASSISTANCE : 19 personnes

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».